

MAIRIE DE DOISSAT 24170

CONSEIL MUNICIPAL Compte Rendu de la Séance du 07 juillet 2018

Ouverture de la séance à 17h00

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Jean-Pierre MORETTI, Robert DAURIAT, Bruno LALLIER, Michel DUMAS, Francis RINGENBACH.

Excusé : Alain WINGDICH sans pouvoir

Remerciements à Jean-Marie GILET pour la réalisation et la pose d'un portillon au local à containers/poubelles du Pont de l'Estang.

ORDRE DU JOUR

- Délibération SDE24 : redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité. Revalorisation pour 2018 : Toutes les communes dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants doivent établir un titre d'un montant de 203,00 euros et l'adresser à ENEDIS.
Passage au vote : Vote à l'unanimité
- Délibération ATD24 (Protection des données et dématérialisation des délibérations). Au sujet de la protection des données (RGPD), à l'unanimité le conseil repousse cette décision au prochain conseil municipal par manque d'informations. Par contre, pour la dématérialisation des délibérations, le conseil approuve à l'unanimité.
- Décision à prendre sur l'adhésion à l'association au réseau gérontologique du Pays de Bessède.
Passage au vote. A l'unanimité le conseil ne donne pas suite à cette demande à cause de son coût élevé (4,60€ par habitant) soit un total de 602 € pour la commune de Doissat mais aussi que cette association n'est pas vraiment reconnue comme utile vu la présence et le bon fonctionnement des deux structures CIAS et SSIAD.

DIVERS

- Au pont de l'Estang, le container à papiers sera déplacé à l'extérieur de l'emplacement pour libérer de la place aux autres containers (jaunes et noirs). Du 9 juillet au 20 août, il y aura 2 passages par semaine pour le ramassage des poubelles.
- Le prochain Conseil Communautaire décentralisé (réunion des maires et suppléants de toutes les communes de la ComCom) se tiendra à Doissat le 19 juillet 2018 à 18h00. Organisation du repas avec la participation de la commune de Grives. Demande de devis à SARL BOUNICHOU à St Cyprien.
Devis accepté à l'unanimité
- Assurance GROUPAMA. Demande devis à M. Pascal VENTELOU d'Orliac pour remplacement d'une vitre cassée à la cuisine de la salle des fêtes, le devis se montant à 145 € HT. Accepté à l'unanimité.

MAIRIE DE DOISSAT

24170

- Demande de devis à M. René BACHOUL pour une modification de l'évacuation du déshumidificateur. Montant devis 85 € HT.
- Pour information, M Le Maire fait lecture d'une motion présentée à la ComCom par le Maire de Meyrals et le 1^{er} adjoint de Berbiguières au sujet de quelques dysfonctionnements de l'EPAH de Castels.
- Point à temps effectué par la Sté Cypriote sur les routes communales et un peu sur les routes communautaires. Travaux réalisés fin juillet ou début septembre.
- Demi fauchage sur routes principales, banquettes réalisées par M. Daniel BOISSY à la charge de la ComCom.
- Adressage. Faisant suite à leur réunion avec l'ATD24, Jean-Marie GILET et Bruno LALLIER (les référents) ont expliqué au conseil les démarches à suivre (voir site Internet ou Gazette de Juillet 18).

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 22 septembre 2018 à 17h00.**
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Vendredi 7 septembre 2018 matin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.